









AG du 27 mars 2014

NOM	Prénom	Signature
BESSE	Adèle	
GEVAERT	Sebastien	
CARRERE SAINTLAURENS	Béatrice	
SOUWAGE	Benoît	
NEBOTIEFF	YVAN	
PIREVENOT	JEAN	
TREVISAN	Dominique	
LE LAVERAN	Sylvie	

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 27 mars 2014

Ordre du jour :

- Election du bureau

Mmes CARRERE, LAVERAN, MM. GEVAERT, NEBOTIEFF, SOULAGE,

M. PENAS excusé.

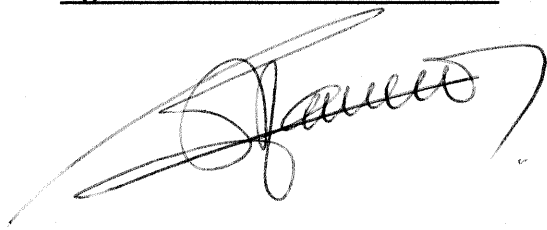
M. BRUNEL absent.

MME LAGNION absente.

M. Penas fait acte de candidature au poste de trésorier et est élu à l'unanimité. Sa fonction l'autorise à faire fonctionner les comptes de l'association.

Mme Carrere fait acte de candidature au poste de secrétaire et est élue à l'unanimité.

Signature du secrétaire de séance :



Signature du Président :



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 2014

Présents : Mlle BESSE, Mme CARRERE, ILLOUZ, LAVERAN, TRELCAU, TREVISAN, MM. DASSAIN, GEVAERT, NEBOTIEFF, SOULAGE, THEVENOT.

Excusés : M. PENAS.

8 votants

Ordre du jour :

- Lecture de l'exercice clos 2012-2013
- Questions diverses sur cet exercice
- Approbation de l'exercice 2012-2013

Approuvé par 7 personnes.

1 abstention.

Contre : personne.

- Lecture du rapport financier 2012-2013
- Questions diverses sur ce rapport financier
- Vote du rapport financier

Approuvé par 7 personnes.

1 abstention.

Contre : personne.

- Lecture du rapport moral et d'activités 2012-2013
- Questions diverses sur ce rapport moral et d'activités
- Vote du rapport moral et d'activités

Approuvé par 7 personnes.

1 abstention.

Contre : personne.

- Présentation du budget prévisionnel 2014-2015
- Questions diverses sur le budget prévisionnel
- Vote du budget prévisionnel

Approuvé par 7 personnes.

Pas d'abstention.

Contre 1.

M. Thévenot quitte la séance à 23h15.

- Election du nouveau Conseil d'Administration

Les mandats de M. Soulage et Mme Thomas arrivent à échéance. Seul M. Soulage souhaite se représenter. Mme Raufast a envoyé une lettre de démission. Mlle Besse a remis sa lettre de

démission datée du 11 décembre. M. Penas, papa de 2 élèves inscrites à l'activité danse, a intégré le CA le 17 septembre 2013, son élection devant être validée par une AG, il fait acte de candidature. Mme Laveran, maman d'une élève inscrite à un cursus de guitare, souhaite également intégrer le CA. M. Nébotieff postule également.

- M. Penas : 7 voix
- Mme Laveran : 7 voix
- M. Soulage : 7 voix
- M. Nébotieff : 7 voix

Elus par l'assemblée générale.

Le CA est composé de 8 membres à l'issue de cette AG.

- Questions diverses

Lors des présentations des différents rapports et budgets, plusieurs points ont été abordés.

Les faits antérieurs sont exposés : l'ancienne dirigeant rédigeait elle-même les fiches de paie et modifiait le nombre d'heures travaillées afin de pouvoir prétendre à un calcul forfaitaire des charges. Les cotisations versées à l'Urssaf ont donc été insuffisantes alors que le salaire net versé aux professeurs était plus important que si les cotisations avaient été calculées "au réel".

Etant donné la relaxe de Mmes Urraca et Monbaylet et le contentieux qui subsiste encore entre 3 des salariés et l'Admnet, l'un des adhérents présents demande s'il serait possible que l'association se retourne contre son ancienne dirigeante, Mme Urraca, pour mauvaise gestion, devant un tribunal civil. Plusieurs adhérents proposent de se renseigner auprès d'avocats, l'Admnet ne pouvant supporter une dépense supplémentaire de ce type.

L'un des adhérents reproche l'une des précédentes modifications de statuts : l'obligation de 12 membres exactement au CA a été remplacée par 12 membres maximum. Aucune personne désireuse de postuler n'a été éconduite, cette modification n'est qu'un assouplissement. Actuellement 8 personnes sont membres du CA mais si 4 personnes souhaitent intégrer le CA, elles sont les bienvenues. Il leur suffit de contacter la Directrice Administrative.

Le problème de la diminution du nombre d'adhérents et donc la perte d'heures pour certains professeurs a été évoqué : les membres du CA sont bénévoles et consacrent déjà beaucoup de temps à l'association. Il n'est pas de leur ressort de trouver de nouveaux adhérents. Néanmoins, plusieurs pistes sont à l'étude : proposition d'un tarif CE, mise en place de nouvelles activités telles que le hip-hop, tracts dans les boîtes aux lettres. Le développement des divers ateliers pourrait se faire par le biais d'une intervention de l'atelier jeunes lors de la kermesse. Après discussion, une programmation au sein des CLAE ou du centre de loisirs semble plus appropriée : les enfants seront plus disponibles et donc plus réceptifs. Néanmoins, il faut noter que les adhérents sont de plus en plus des consommateurs et qu'il est difficile de les mobiliser.

Il est également envisagé de demander à la Mairie un panneau placé au rond-point de la Mairie et indiquant « Ecole de musique et de danse ».

Le taux de fréquentation des manifestations organisées par l'Admnet est faible. Un affichage dans des entreprises proches avec possibilité de réserver au préalable et ainsi bénéficier d'un tarif préférentiel permettrait peut-être d'augmenter le nombre de spectateurs.

Le problème de la subvention municipale a également été évoqué : elle est stable depuis plusieurs années. La Mairie est informée : seul le montant de la subvention est en frein au passage en type 2 de l'Admnet. Un tel changement permettrait en outre une augmentation de la subvention accordée par le Conseil Général puisque le plafond actuel de 10 000 € passerait à 20 000 €.

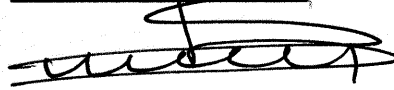
L'intercommunalité est abordée : l'Admnet accueille des adhérents d'autres communes (principalement Castelmaurou et Rouffiac pour l'activité musique et L'Union pour l'activité danse) et une subvention pourrait être envisagée pour l'activité musique dans la mesure où ces communes n'ont pas d'école associative ou municipale. Une mise à disposition de locaux serait aussi à étudier.

La période électorale que nous venons de traverser n'était pas propice à des évolutions telles que l'augmentation de la subvention de la Mairie de Saint-Jean ni à l'attribution par d'autres communes.

Signature du secrétaire de séance :



Signature du Président :



Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2014

Présents : Mmes CARRERE, DRUOT, MM. BRUNEL, GEVAERT, PENAS, SOULAGE.

Excusés : M. PENAS.

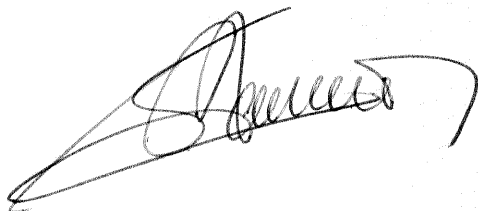
Ordre du jour :

- Modification des statuts

La majorité absolue des adhérents n'étant pas présente, la modification des statuts n'est pas possible.

L'assemblée générale extraordinaire est convoquée de nouveau le jeudi 10 avril à 20h.

Signature du secrétaire de séance :



Signature du Président :

